Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite

Amundi Immo Domipierre*

Société Civile à capital variable qui permet d'investir à travers un contrat d'assurance vie, dans un patrimoine immobilier diversifié.

Juillet 2026



© iStock - photo d'illustration

Document publicitaire

Ceci est une communication publicitaire, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Veuillez vous référer au document d'information de la Société Civile et au DIC PRIIPS avant de prendre toute décision finale d'investissement. Il est destiné à des investisseurs professionnels. Amundi Immo Domipierre est distribuée exclusivement à travers un contrat d'assurance vie.

**Anciennement Amundi Immo Durable jusqu'au 13 avril 2025.*

AVERTISSEMENT

Cet investissement présente un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Ce document est communiqué à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente. Il ne peut être assimilé ni à une sollicitation pouvant être considérée comme illégale ni à un conseil en investissement. Ce document qui ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit est fourni à partir de sources qu'Amundi Immobilier considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Amundi Immobilier n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi Immobilier ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base des informations contenues dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le cas échéant, si des perspectives d'évolution sont évoquées, elles le sont à titre d'information, peuvent différer de ce qui arrivera et ne sauraient en aucun cas et d'aucune manière engager la responsabilité d'Amundi Immobilier ou du groupe Amundi.

Les informations contenues dans ce document ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Immobilier ou du groupe Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi Immobilier ou au groupe Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle. Il n'a pas vocation à être diffusé auprès de, ou utilisé par, toute personne, investisseur qualifié ou non, d'un pays ou d'une juridiction dont les lois ou les règlements l'interdiraient.

Le fonds n'est pas destiné à être vendu aux États-Unis et/ou à des US Persons. En conséquence, ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le document d'information du produit. En outre, l'accès à certains produits et services peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays autres que le pays d'implantation en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. À ce titre, aucun des produits et services ne sera fourni à une personne si la loi de son pays de domicile ou de tout autre pays qui la concernerait l'interdit. Il est du ressort de toute personne souhaitant souscrire des produits et services, de vérifier que son statut juridique et fiscal le lui permet. Toute demande de souscription en ligne d'un produit ou service est soumise à la loi du pays d'implantation.

Amundi Immo Domipierre est un produit de long terme dont la durée d'investissement minimale recommandée est de 8 ans. Il s'agit d'un produit complexe présentant différents risques à prendre en compte. Les investissements réalisés sont soumis aux risques inhérents à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers. De très nombreux facteurs, liés de façon générale à l'économie ou plus particulièrement au marché immobilier, peuvent avoir un impact négatif sur la valeur et/ou le rendement des actifs immobiliers. Dans ce cadre la valeur et/ou le rendement de l'investissement peuvent baisser. Ainsi, aucune assurance ne peut être donnée quant à la performance des actifs immobiliers détenus par la Société Civile (SC). Il existe des risques associés tels que : **risques locatifs, risques réglementaires et fiscaux, risques techniques** de construction/rénovation, **risques liés aux marchés financiers** qui peuvent varier à la hausse comme à la baisse, **risque de liquidité des parts** lié à la limite de rachats, **risque lié à la valorisation des parts et risque lié aux provisions d'ajustement.** Les supports en unité de compte ne sont pas garantis en capital et sont soumis aux fluctuations des marchés à la hausse comme à la baisse. Pour connaître la liste exhaustive des risques, veuillez vous référer au document d'information des investisseurs.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds proposé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG améliorent la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

AMUNDI IMMO DOMIPIERRE

- Date de création : **14 juin 2021**
- Capitalisation : **125 M€** d'encours
- Surface totale du patrimoine* : **30 727 m²**
- Nombre d'actifs : **8**
- Nombre de participation : **3**

Amundi Immo Domipierre est distribuée exclusivement comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

** Surface du patrimoine détenu en direct par la SC ou via des clubs deals gérés par Amundi Immobilier.*
Source Amundi Immobilier, données arrêtées au 03/07/2026. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Stratégie d'investissement

Il s'agit d'un placement de parts à long terme de la SC et il est recommandé de conserver vos parts pendant une durée minimum de 8 ans ;

- **Amundi Immo Domipierre** vise à investir dans un patrimoine immobilier diversifié tant en termes d'immobilier résidentiel que tertiaire, en France et en Europe y compris hors zone Euro. Le fonds vise également à contribuer à l'amélioration de la durabilité de son parc immobilier, grâce à l'achat notamment d'actifs dits « Best-in-Progress » dans le but de les amener à progresser afin d'atteindre un niveau de qualité d'actifs dits « Best-in-Class ».
- **Une gestion active du portefeuille** afin de répondre aux besoins des locataires et d'anticiper la mise en œuvre des nouvelles normes environnementales applicables au marché de l'immobilier.

La diversification ne constitue ni une garantie de bénéfices, ni une protection contre les pertes.



Amundi Immo Domipierre investit dans de l'immobilier diversifié…

Crèche-École · Résidence étudiante · Résidentiel

Santé · Tourisme et loisirs · Résidence senior

… Et dans des actifs dits "Core +", situés en France et en Europe

La **stratégie "Core +"** vise des immeubles bien situés et de bonne qualité, présentant un potentiel de valorisation, soit en réalisant des travaux mineurs, soit en renégociant les baux en cours.

Allocation stratégique cible à l'issue d'une période de 5 ans à compter de la date de constitution de la SC.



- Actifs immobiliers physiques détenus en direct ou de manière indirecte: FIA Immobiliers gérés par toutes sociétés de gestion, OPCI, SCPI et véhicules à prépondérance immobilière de droit français ou étranger.
- SIIC (sociétés d'investissement immobilier cotées).
- Actifs Liquides (produits monétaires et obligataires)



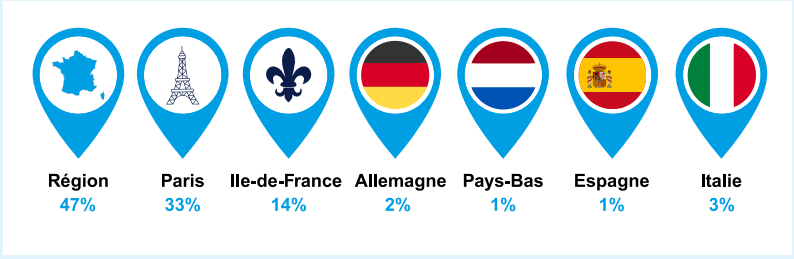
© iStock - photo d'illustration

Performances

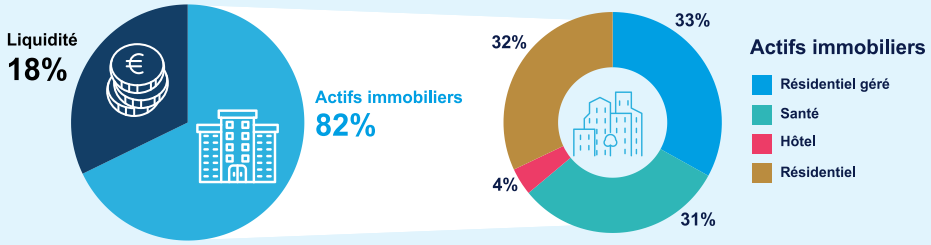
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Cet investissement présente un risque de perte en capital.

Allocation du portefeuille au 03/07/2026

Répartition Géographique (en %)



Répartition sectorielle (en %)



Source : Amundi Immobilier, données au 03/07/2026.

Chiffres clés
au 03/07/2026*

Performance nette depuis la création*
- 3,55%

Performance nette depuis le 26/12/2025*
+ 1,06%
au 03/07/2026

Valeur Liquidative
192,92€



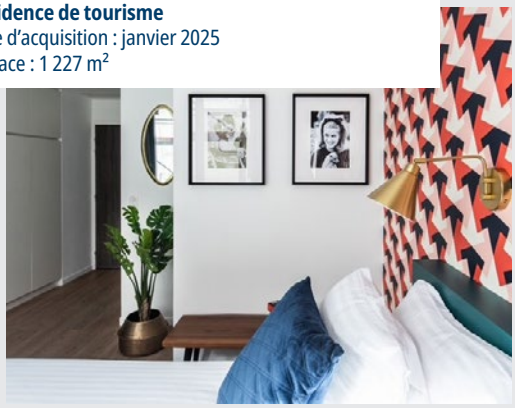
© iStock - photo d'illustration

** Source : Amundi Immobilier, données calculées sur la Valeur Liquidative au 03/07/2026. Date de création le 14/06/2021.*
Performances nettes de frais de gestion du fonds mais hors frais du contrat d'assurance vie et avant prélèvements fiscaux ou sociaux.

Exemples d'actifs détenus par la SC Amundi Immo Domipierre au 15/04/2026

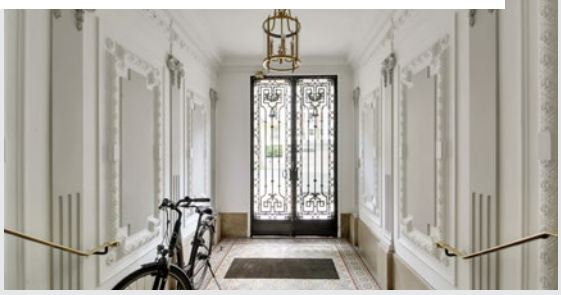
Les exemples d'investissement donnés ne constituent pas un engagement quant aux futures acquisitions du fonds.

YAYS PARIS ISSY BY NUMA - Issy-les-Moulineaux
Résidence de tourisme
Date d'acquisition : janvier 2025
Surface : 1 227 m²



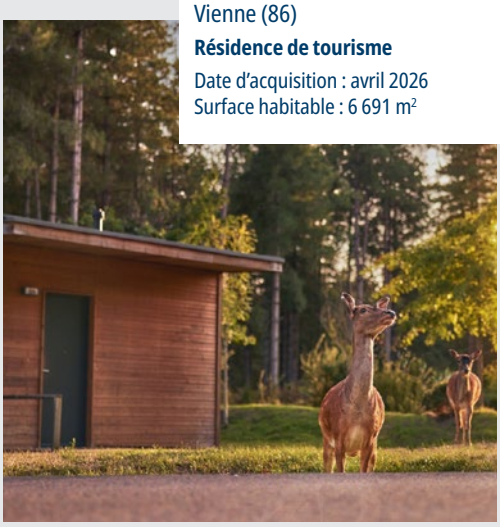
© Amundi Immobilier - Yays Paris Issy by Numa.

IMMEUBLE 147 AVENUE DE SUFFREN - 75015 Paris
Immeuble résidentiel de type Haussmannien
Date d'acquisition : juillet 2022
Surface : 1 045 m²



© DR

CENTER PARCS, LE BOIS AUX DAIMS
Vienne (86)
Résidence de tourisme
Date d'acquisition : avril 2026
Surface habitable : 6 691 m²



© Center Parcs le Bois aux Daims

CLINIQUE BÉTHANIE - 33 400 Talence
Clinique
Date d'acquisition : septembre 2025
Surface : 6 842 m²



© Amundi Immobilier

CHEZ JEANETTE - Massy, 91000 Essone
Habitat partagé pour séniors
Date d'acquisition : mai 2026
Surface : 651 m²



© ANRU - Clichy-sous-Bois - Crédit photo : Jad Sylla

Rendez-vous sur la carte interactive

D'Amundi Immo Domipierre pour suivre facilement et en temps réel les investissements réalisés par la SC :

https://carte-actifs-reels.amundi.com/amundi-immo-domipierre

Une démarche d'investissement Socialement Responsable

Faire de l'immobilier responsable

L'immobilier constitue un enjeu important pour améliorer notre qualité de vie, pour développer l'économie locale et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Une volonté d'intégrer l'ESG au cœur de la stratégie de gestion

Notre engagement responsable repose sur l'intégration des trois piliers **Environnement (E), Social (S), Gouvernance (G)**, dans notre méthodologie d'analyse[1] et de gestion des actifs immobiliers. Ainsi, notre évaluation de la performance extra-financière est totalement adaptée à cette classe d'actif particulière et permet de couvrir toutes les typologies d'immeubles (bureaux, résidentiel, commerces, hôtels...).



ENVIRONNEMENT



Il intègre la mesure de critères de durabilité sur les actifs existants et leur mode d'occupation, mais également les conséquences produites par les travaux de construction ou de rénovation ou encore la contribution dynamique des gestionnaires immobiliers.

SOCIAL



Il s'agit de mesurer la qualité des immeubles à travers l'évaluation de la qualité des équipements et des services mis à disposition des utilisateurs.

GOUVERNANCE

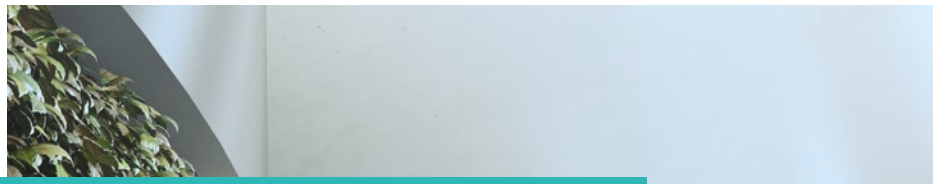


Il s'agit de mesurer la qualité de la gestion de l'immeuble et de l'implication des parties prenantes clés dans notre démarche responsable.

L'accès à l'ensemble des données utiles pour l'évaluation de la performance extra-financière des actifs immobiliers constitue l'une des principales limites de la méthodologie de notation ESG.

Cette méthodologie ESG, développée en interne, est susceptible d'évoluer dans le temps et la notation ESG utilisée repose, en partie, sur des données fournies par des tiers pouvant revêtir un caractère subjectif.

1. Les détails concernant les critères de notation sont disponibles dans la section « Méthodologie » de la Charte d'Investissement Responsable disponible sur : https://www.amundi-immobilier.com/Notre-Engagement-Responsable



Amundi Immo Domipierre est classée Article 8 selon le règlement SFDR

(Sustainable Finance Disclosure Regulation)

L'Article 8 de la SFDR concerne les produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, sans pour autant avoir comme objectif principal un impact durable. Les fonds classés sous cet article doivent démontrer comment ils intègrent des critères ESG dans leur stratégie d'investissement. Cette classification garantit ainsi une certaine rigueur et transparence dans la communication des informations liées à la durabilité des produits financiers.

Ainsi, la stratégie d'investissement de la Société Civile prend en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs ESG décrits dans la la documentation réglementaire de la SC .



© iStock - photo d'illustration

La SC Amundi Immo Domipierre a été labellisée ISR en 2021 et renouvelé en 2024.

Ce dernier est obtenu pour une durée de 3 ans et son attribution est réévaluée à l'issue de cette période.

Caractéristiques

Société de gestion	Amundi Immobilier
Forme juridique	Société Civile (SC) à capital variable répondant à la qualification d'autres FIA au sens de l'article L 214-24 III du Code monétaire et financier
Code ISIN	FR0014003P18
Support éligible	Assurance vie exclusivement
Horizon de placement recommandé	8 ans minimum
Zone géographique	France et Europe (y compris hors zone Euro)
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Hebdomadaire
Revenus	Capitalisation
Valeur de souscription	Sur la base de la prochaine valeur liquidative

Frais

- Commission de souscription : 5,5% du prix de souscription des parts (acquis à la SC)
- Frais de gestion (max) : 2,32% TTI (Toutes taxes incluses)
- Commission de rachat : Néant

Avertissement sur les frais

L'attention des porteurs est attirée sur l'existence de commission de souscription, de frais de gestion et de rachats de parts qui peuvent impacter le rendement de l'investissement. Il s'agit d'une présentation simplifiée des frais de la Société Civile pour plus de détails se reporter au Document d'Information.

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC PRIIPS et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».



© iStock - photo d'illustration

En tant qu'investisseur vous pouvez exercer votre droit de réclamation à l'adresse : **associe-amundi-immobilier@amundi.com** En l'absence de réponse dans un délai de 2 mois à compter de l'envoi de votre demande et dans la mesure où vous êtes une personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02 ou en vous rendant sur **www.amf-france.org.**

Amundi Immo Domipierre, société civile à capital variable dont le siège social est situé au 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris, identifiée sous le numéro unique 900 387 846 RCS Paris, a été déclarée en tant que fonds d'investissement alternatif (« FIA ») auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 30 juin 2021 sous le numéro FDS70681 et autorisée à la commercialisation auprès d'investisseurs professionnels en France par l'AMF le 13 août 2021.

Document édité par Amundi Immobilier, Société par actions simplifiée au capital de 16 684 660€ - Société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 07000033 - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 315 429 837 RCS Paris.

Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes en **juillet 2026.**

Retrouvez-nous sur : www.amundi-immobilier.com

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite